NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

L'empoisonneuse de Clary

a signé son pourvoi en cassation

Depuis mardi matin, date où l'on connut, par les journaux, que la Cour d'assises du Nord venait de condamner à mort l'empoisonneuse de Clary, ce verdict fait l'objet de toutes les conversations dans le Cambrésis.

On n'y trouve personne pour plaindre la malheureuse, tant son double et horrible forfait a révolté la population.

On ne croit pas, toutefois, qu'Octavie Lecompte subira son châtiment. Depuis longtemps on n'a pas exécuté de femmes en France et le Cambrésis ne verra sans doute pas le tragique spectacle de l'exécution de la criminelle.

Octavie Lecompte a signé jeudi son pourvoi en cassation.

L'Acte de banditisme d'Haubourdin

A plusieurs reprises, nous avons parlé de l'acte de banditisme, dont fut victime Mme veuve Polié, mère de nos amis Auguste Polié, sénateur, et Georges Polié, député du Nord. On se souvient que l'instruction de cette affaire fut confiée à M. Fillière, juge d'instruction, et que le distingué magistrat dut reprendre sa procédure sur des bases nouvelles, à la suite d'une lettre qu'un certain Leroy, détenu à la prison de Loos, lui avait adressée. Cet individu s'accusait, en effet, d'être l'auteur principal de cet odieux acte de banditisme et, d'autre part, dénonçait deux complices, également à l'ombre des murs de la maison pénitentiaire. En possession de cet aveu, M. Fillière n'avait pas tardé à établir la culpabilité dudit Leroy, mais néanmoins n'était pas parvenu à démontrer la complicité des deux individus dénoncés. Or, depuis, le magistrat, dans une correspondance saisie au domicile du détenu accusateur, fut surpris de lire le nom d'un nommé Fremeaux, lequel parlait, par instructions, de l'affaire d'Haubourdin.

Cet individu, qui serait donc le complice de Leroy, est actuellement en Maroc, où il remplit les fonctions d'infirmier dans un hôpital. M. Fillière l'a, tout aussitôt, par commission rogatoire, fait longuement interroger. Attendons donc le résultat de cette nouvelle opération judiciaire pour être éclairé sur cette affaire qui s'obscurcit trop.

Quant au sieur Leroy, il sera examiné par un aliéniste, car, selon les magistrats, il ne paraît pas jouir de toutes ses facultés mentales.

La grève du gaz à Roubaix

UNE DETENTE SEMBLE PROCHAINE

Dans la journée de jeudi, des conversations téléphoniques ont été échangées entre la direction de l'usine à gaz et les délégués du syndical ouvrier.

Il résulte de ces conversations un fait important : C'est qu'aujourd'hui vendredi, se réunira une commission composée des délégués de la « Société Roubaisienne d'Eclairage » et de ceux du Syndicat ouvrier. La situation sera examinée de près et on s'efforcera — après cinq jours de suspension du travail — à rencontrer un terrain d'entente.

LA DISTRIBUTION DU GAZ EN VILLE

Aujourd'hui, la Compagnie est en mesure d'assurer la distribution du gaz, de 9 h. à 11 h. du matin et de 14 h. à samedi à 3 heures.

UNE PROMENADE DES GREVISTES

Dans la matinée, les grévistes de la « Société Roubaisienne d'Eclairage », renforcés d'un certain nombre d'ouvriers appartenant à d'autres corporations ayant également chômé le travail, déambulèrent sur deux rangs, chapeaux, etc.), ont parcouru les rues de la Gare et du Centre.

Au cours de cette manifestation pacifique, très calme d'ailleurs, des quêtes ont eu lieu. A la tête du cortège on trouvait M. Dhont, secrétaire du syndicat de la métallurgie et des conseillers municipaux.

COMICE AGRICOLE

de l'Arrondissement de Lille

Les concours que le Comice agricole de Lille, d'accord avec la Municipalité de Roubaix, organise cette année, dans cette ville, auront lieu les dimanche 31 mai et lundi 1er juin (Dimanche et lundi de la Pentecôte).

Ils comprendront outre les concours habituels d'animaux producteurs des races bovine, porcine et ovine, de volailles, animaux de basse-cour et chiens servant à l'agriculture, de produits agricoles et maraîchers, de machines et instruments agricoles de toutes provenances ;

Des concours de vaches laitières, de maréchalerie, un cortège-concours d'attelages de chevaux de trait et une Exposition, avec démonstration pratique de machines à traire.

Les concours et exposition du Comice à Roubaix prendront certainement cette année une importance considérable, la région étant aussi bien industrielle qu'agricole et les communications pour s'y rendre étant très faciles.

Les adhésions sont reçues dès maintenant au bureau du Secrétariat général, 122, rue de Paris, ou à la Mairie de Roubaix, jusqu'au 25 mai, dernier délai.

Un banquet par souscription aura lieu le dimanche 31 mai, à 1 heure de l'après-midi.

On peut se faire inscrire à l'avance. Le programme complet des concours du Comice sera adressé franco à toute demande.

Maladies de Peau

dartres, eczémas, clous, boutons, glandes, ulcères, plaies variqueuses, etc., sont guéris par La Vergne-Guérin. 1 fr. 75 le boîte, 1 fr. par poste, chez MM. Ancelle, pharmacien, 3, rue de Fru classe, 3 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. Téléphone 26.35. 1660

LILLE

Vente de Charité

Vente de charité dans les Salons Detempty, 240, rue Nationale, les 9, 10 et 11 mai, à partir de 3 heures, au profit des Mères Adoptantes avec de jeunes enfants.

Des jeux divers amuseront les enfants, un buffet permettra de se désaltérer et des soupers froids seront servis à des prix modérés.

Du thé, du chocolat, des gâteaux excellents seront servis l'après-midi.

Des comptoirs variés, des fleurs et une broderie où l'on trouvera des livres, de la musique et quantité d'autres objets, permettront aux personnes qui n'auraient aux malheureux de participer, si modestement que ce soit, aux secours donnés aux protégés de l'œuvre.

Tous les objets mis en vente seront d'un prix très raisonnable.

La Société distribue du pain, du charbon, des denrées alimentaires, du linge et des vêtements aux malheureuses femmes délaissées et du fait aux bébés.

Les membres du Comité font un pressant appel à toutes les personnes douées de sentiments philanthropiques à s'intéresser à une œuvre qui touche aux misères les plus profondes et les plus intéressantes.

Dans le lit de la Deûle

Le cadavre d'Emile Coman, 54 ans, demeurant au Marais-de-Lomme, a été repêché dans le canal de la Deûle, près du pont de l'Hippodrome. Des mariniers l'avaient aperçu flottant jeudi matin vers 10 heures sur l'eau noirâtre de notre rivière lilloise, le ramenèrent sur la berge, à l'aide de gaffes.

Coman, qui vivait séparé de sa femme, était disparu depuis plusieurs jours.

Après les constatations d'usage faites par M. Broux, l'actif commissaire du 5e arrondissement, de concert avec le docteur Tarconnel, le corps fut transporté à la morgue.

Le corps paraît avoir séjourné une huitaine de jours dans l'eau et ne porte aucune trace de violences.

L'hypothèse d'un suicide ou celle d'un accident peuvent être également envisagées.

La Grève des peintres

Le comité de grève fait circuler en ce moment une note signée de MM. Bonduan et Vaillant, d'où nous extrayons les passages suivants :

« Des architectes, des propriétaires, même des patrons peintres, croient que nous demandons le tarif unique de 0 fr. 70 ; cela n'est pas exact.

« C'est 0 fr. 15 d'augmentation que nous réclamons, soit 0,63, 0,67, 0,70, vu que le règlement-tarif de 1906 portait 0,48, 0,52, 0,55.

« Plusieurs maisons et des plus grandes, telles les maisons Masingue, Delepoulle, Desfontaines, etc., ont depuis plusieurs années dépassé l'union tarif de 0 fr. 05 de l'heure, ce qui réduit en fait l'augmentation pour ces maisons à 0 fr. 10 l'heure.

« Donc, l'augmentation de 0 fr. 15 est pour les patrons qui sont restés au tarif de 1906. Il est logique que cela augmente de 0 fr. 15, attendu qu'ils ont profité de 0 fr. 05 à l'heure et par ouvrier, au détriment des leurs collègues, il n'est que juste que ces derniers soient mis sur le même pied d'égalité que ceux cités plus haut ».

***

D'autre part, la Chambre syndicale des entrepreneurs de peinture et vitrerie de Lille nous communique la délibération suivante, prise à l'unanimité en cours de son assemblée générale du 6 mai courant :

« Les entrepreneurs de peinture et vitrerie, avant exposé tous les motifs qui les empêchent de modifier les conditions du travail et en raison des demandes de reprise qui leur ont été présentées, prennent la résolution de rouvrir les ateliers.

« A cet effet, chaque patron procédera au réembauchage des ouvriers attachés à son établissement avant la grève, à partir du vendredi 8 mai, et la reprise du travail aura lieu le mercredi 13 courant. »

CHIENS DE DÉFENSE

Lille-Capitale Sportive triomphe au Grand Championnat International de Chiens de Défense de Paris 1er, 2 et 3 mai 1914). — La Société Canine Lilloise remporte le Grand Prix Interdépartemental, le premier prix réservé aux Briards et prend la 18e place du Classement général.

S'il est vrai que « la valeur n'attend pas le nombre des années », ce vers célèbre ne peut mieux s'appliquer qu'à la Société Canine Lilloise.

Née d'hier, elle a déjà su fixer l'attention du Sportsmen Nordiste par les succès remportés par ses membres tant dans les Expositions Canines que dans les concours de Chiens de Défense.

Elle vient d'ajouter une nouvelle palme à ses lauriers en remportant le Grand Prix Interdépartemental de Chiens de Défense offert par M. M. Dretzen, président d'honneur de la R. A. C. D. P. F.

C'est la première fois que le Nord se classe premier de toute la France dans un Grand Concours International en remportant le Grand Prix Interdépartemental, mais vu l'émulation et l'entraînement intensif dont font preuve tous les membres de la Société Canine Lilloise, on peut espérer que désormais ce trophée ne quittera plus notre région si sportive et déjà si riche en véritables champions.

La Société Canine Lilloise s'était fait représenter par un seul chien : « Kap des Forêts », Elevé impartialement au point à Armentières (au Grand Concours International des Dimanche et Lundi de Pâques), Kap fit au Parc des Princes, des choses merveilleuses, sous la conduite de son maître, M. Albert Dekeyzer. Il est rare de voir un chien si jeune à l'entraînement se classer d'une façon aussi brillante dans un concours où tous les Champions belges s'étaient donné rendez-vous.

Les vainqueurs du Tourcoing d'Armentières : Pol, du Chalet, Diok, de la Victoire, Diek, de la Citadelle, durent baisser pavillon devant la supériorité manifeste de Jules du Moulin 1er, le Vétéran invincible, Rouget II, du Gourdon, 2e la terrible Beauceron et Tern des Crosnes 3e.

Kap des Forêts avec ses huit mois seulement d'entraînement réussit à améliorer de plus de cinquante points son total d'Armentières et nous sommes persuadés qu'au Grand Concours International de Bruxelles du mois prochain, il saura défendre avec succès nos couleurs nationales.

PAUVRE PETITE...

Mercredi soir, vers huit heures, la jeune Hélène Bérard, âgée de six ans et demi, demeurant rue du Marché, traversait la rue de Sarrazina, lorsqu'elle fut renversée par la voiture de M. Plumecocq, marchand de charbon, 105, rue d'Iéna, dont une des roues lui passa sur la jambe droite. Relevée par des passants, la pauvre petite fut transportée dans une pharmacie voisine, où un docteur vint lui prodiguer des soins. Le praticien constata qu'elle avait une fracture du tibia ; néanmoins son état n'inspire aucune inquiétude.

LE FRONT CONTRE LE TROTTOIR

Un cycliste de 24 ans, M. [illegible], marchand de pots à fleurs, demeurant rue [illegible], passait, jeudi, rue des [illegible], à hauteur du numéro 25, il tomba, on ne sait pourquoi, de la tête contre le trottoir. On relève le septuagénaire que portait une chaise de fond, un docteur lui fit quelques points de suture et un pansement. Après quoi, le blessé fut reconduit à son domicile.

LE REPOS DOMINICAL N'EST PAS POUR LES VOLEURS

Dans une pièce du grenier de derrière de l'immeuble occupé par M. Merlet, cafetier, 185, rue Nationale, on trouve un bahut léger dont les flancs peu résistants contiennent jadis une fortune. Grâce à un moyen dont le fermeture est cassée par un pied de pierre migrateur, que M. Merlet, en effet, coulisse le gonds d'un pied collant de cet ornement de fumeurs de la [illegible].

500 francs en billets de banque, une montre d'homme en or à personnel, n° 46.122, gravée aux initiales C. D., une chaîne de montre en or, un médaillon, une chevalière pour homme et une alliance s'y coloyaient à l'abri de tout reçu.

Mais dans la soirée de dimanche dernier, le coffret fut enlevé non sans qu'on ait subir un bahut une effraction aussi abominable que facile.

M. Merlet ne s'aperçut du vol que le lendemain à 10 heures du matin.

Les travaux de nuit et du dimanche se paient toujours très chers à ce que l'on peut voir.

UNION DES ETUDIANTS DE L'ETAT

Création à Lille de « Le Mannequin », comédie en 4 actes de M. Paul Gavault

La soirée de gala du 12 mai prochain est appelée à remporter un énorme succès. Les plus hautes notabilités civiles et militaires rehausseront par leur présence l'éclat de cette fête. On y rencontrera tout ce que Lille compte de monde élégant et distingué. Aussi pouvons-nous affirmer que cette représentation extraordinaire de la pièce de M. Gavault sera une des plus attrayantes manifestations artistiques et mondaines de l'année. On nous prie d'annoncer qu'un certain nombre de places sont mises exceptionnellement à la disposition du public. Le nombre de ces places étant forcément limité, il est indispensable de s'adresser au bureau de location dans le plus bref délai. Location sans augmentation de prix, Maison des Etudiants, 49, rue de Valmy, de 9 heures à midi et de 3 heures à 6 heures (dimanche excepté).

Un service de tramways fonctionnera à la sortie du spectacle.

UN ACCIDENT A L'ECOLE

La jeune Marguerite Dubotte, 5 ans, jouait dans la cour de l'école Daguerre, rue Saint-Michel, quand elle tomba sur le pavé. L'enfant qui souffrait beaucoup fut conduite par sa mère chez un docteur qui constata une fracture de la cuisse. La petite blessée est soignée chez ses parents, 242, rue de Paris.

SOCIETE DE L'ART A L'ECOLE

Exposition de dessins

Jeudi 14 mai, à 3 heures de l'après-midi, sera ouverte à l'école primaire supérieure de jeunes filles du boulevard des Ecoles, une exposition de dessins d'élèves de l'enseignement secondaire. Cette exposition restera ouverte au public jusqu'au 24 inclus. (Entrée par la rue Brûle-Maison).

UN CHEVAL PRENDS LE MORS AUX DENTS

Hier matin, le cheval de M. Lecourt, boucher à Lomme, conduit par Mme Vercamerlen, s'emballait porte de Canteleu. A toute allure l'animal s'engagea dans le boulevard de la Liberté et parvint sans être gêné dans sa course jusqu'à la rue Nationale. Mais là il fut pris aux rênes par M. Hippolyte Singer, cocher, boulevard de la Liberté, 185, qui réussit à l'arrêter cent mètres plus loin.

ABUS DE CONFIANCE

Procès-verbal pour abus de confiance a été dressé au sieur Cres, marchand de sable, chemin des Alouettes, qui a vendu pour 115 francs un cheval valant 250 francs qu'il avait emprunté à M. Darel, marchand de charbon, rue Jeanne-Maillotte.

LA GLACE SE BRISE...

Mercredi soir, vers quatre heures, un car A se tamponne, rue Nationale, à la hauteur de la rue Solférino, une bagatelle conduite par M. Delatroix, au service de M. Roger, négociant, rue du Port. Sous la violence du choc, le léger véhicule fut projeté sur le côté et l'un de ses brancards entra dans la glace de l'automobile de M. Sion, industriel à Tourcoing, qui stationnait en cet endroit. Fort heureusement il n'y eut aucun accident de personne.

TOUJOURS LA CAMBRIOLE...

Dans le courant de la nuit de mercredi à jeudi, des cambrioleurs se sont introduits dans l'appartement de Mme veuve Augustine Roman, 59 ans, journalière, demeurant 2, boulevard de l'usine ; ils dérobèrent de la lingerie et divers objets, le tout d'une valeur de 25 francs. La police les recherche.

CLASSEMENT DES VOITURES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLETTES

La commission du classement des voitures automobiles de poids lourds et de tourisme et les motocyclettes susceptibles d'être requises pour les besoins de l'armée fonctionnera à Lille le 12 mai, boulevard des Ecoles, près de la bascule publique, à 14 heures ; les 13 et 14 mai, Esplanade de l'Esplanade, près du manège civil, à 9 heures et à 14 heures.

La commission examinera le 12 mai les véhicules recensés à Armentières, Houplines, Lambersart, Pérenchies, Loos, Santes, Emmerin, Fâches, Thumesnil, Ronchin, La Madeleine et Saint-André.

Les 13 et 14 mai, les véhicules recensés à Lille dont les propriétaires ont été convoqués par les soins du bureau militaire de la mairie.

CONCERT POPULAIRE PLACE DU CONCERT

Voici le programme du 5e concert populaire, subventionné par la municipalité, qui sera donné place du Concert, dimanche 10 mai, de 4 à 6 heures et demie, par la chorale « La Lyre Madeleinoise » et la « Fanfare de Fives ».

« La Lyre Madeleinoise » : 1. Neige de fleurs, par Jean Rôs ; 2. Valse d'un Songe, par Laurent de Rille ; 3. Fête du Printemps, par Jules Reux ; 4. Salut au drapeau, par Jules Hansen.

« Fanfare de Fives » : 1. En avant, allegro (Mazzoli) ; 2. La Bohémienne, ouverture (Balfe) ; 3. Andante et allegro pour basse (Blamont) (soliste : M. F. Lemaire) ; 4. Premier Printemps, suite de valses (Léoncier) ; 5. Péché mignon, polka (Gentil).

Expositions Internationales de Lyon

EXPOSITION RETROSPECTIVE DU BATIMENT

Le président de la Chambre syndicale des entrepreneurs de bâtiment et de travaux publics de Lyon lui ayant demandé appui à tous ceux de ses collègues qui seraient susceptibles de lui fournir présentement un intérêt au point de vue de l'histoire, des cartes et documents du bâtiment (entreprises, chantiers, ferronnerie, etc., etc.) il semble qu'il pourrait bien contribuer à l'exposition rétrospective qu'organise la Chambre syndicale, et en prie de ne mettre en rapport avec lui à ce sujet.

FEDERATION DES AMICALES LAIQUES PUBLIQUES DE LILLE

La commission administrative de la Fédération des Amicales laïques publiques de Lille, composée de deux délégués de chacune des 33 Amicales fédérées, se réunira le vendredi 8 mai prochain, à 8 heures précises du soir, au café Brun, 2, place Sébastopol (entrée particulière).

Ordre du jour de cette réunion : lecture des procès-verbaux ; situation financière ; vœux des Amicales Gambetta-Fabricy et Voltaire ; excursions 1914 : Versailles le 7 juin et Boulogne le 26 juillet ; élection d'un trésorier-adjoint ; Congrès d'Armentières.

A l'issue de cette réunion, un punch sera offert en l'honneur de M. V. Cocon, président de l'Amicale Gambetta-Fabricy, récemment nommé officier de l'instruction publique, et M. P. Boutry, président de l'Amicale du Vieux-Lille, nommé officier d'académie.

AMICALE LAKANAL

Voici ci-dessous la liste des numéros gagnants de la tombola tirée dimanche à l'Amicale Lakanal :

24	306	482	486	584	604	618
862	1007	1209	1660	1818	1854	1896
2117	2170	2194	2740	2896	3145	3181
3223	3832	3842	3916	3949	3965	4296
4718	4791	4832	4960	5007	5152	5448
5551	5663	5747	5767	5898		

Les lots pourront être réclamés à l'école Lakanal, 209, rue du Long-Pot, tous les jours, de 8 heures à 12 heures et de 2 heures à 5 heures, sauf le dimanche et le jeudi.

Les lots non réclamés pour le 15 juin seront acquis à l'œuvre.

Bas à Varices

depuis 4 fr. 50, très solides et très élégants, bandes pour varices extra 1 fr. 50 le mètre, chez Mlles Assington, bandagistes, 5 bis, rue de Palais-Rihour, Lille. Tél. 26.35. 1660

ECOLE SUBDIVISIONNAIRE D'INSTRUCTION MILITAIRE DE LILLE

Dimanche prochain 10 mai, 3e exercice pratique par M. le chef de bataillon Lapointe, directeur de l'école. Réunion à l'Esplanade, près de la Citadelle, à neuf heures 30.

LABORATOIRE MUNICIPAL

Pendant le mois d'avril, le Laboratoire Municipal a analysé 256 échantillons de denrées alimentaires sur lesquels 41 ont été reconnus falsifiés ou nuisibles (21 beurres, 11 laits, 5 beurres, 2 vins, 1 confiture, 1 kirsch).

Ces résultats ne peuvent en aucune façon représenter la qualité moyenne des denrées alimentaires mises en vente par le Commerce Lillois. Les échantillons analysés proviennent, en effet, de tout le département du Nord et sont généralement prélevés ou déposés au Laboratoire comme étant soupçonnés de mauvaise qualité.

Nous rappelons au public que le Laboratoire Municipal analyse gratuitement les denrées alimentaires, les échantillons sont reçus à lui, rue Orignaux, tous les jours non fériés de 8 heures à midi et de 2 à 6 heures.

HYGIENE ALIMENTAIRE

Le Service vétérinaire des Halles et Marchés, ainsi que celui des Abattoirs, a effectué, pendant le mois de mai 1914, les saisies ci-après :

Aux Abattoirs : 289 saisies formant un total de 6.666 kilos de viande.

Aux Halles et Marchés : 88 saisies comprenant 766 kilos de poissons divers ; 2966 kilos de viande ; 1360 kilos de moules ; 305 kilos de légumes ; 2700 écrevisses ; 2 langoustes ; 66 boîtes à conserves diverses.

Le nombre des bestiaux visités sur le marché aux Abattoirs a été de 1241 têtes de gros bétail ; de 728 veaux.

On a abattu 12600 animaux divers pour l'alimentation.

Aucune maladie contagieuse n'a été constatée ni au marché des Abattoirs, ni au marché de la place Philippe-de-Girard.

La Préfecture a reçu 112 déclarations de tuberculose constatée après abatage.

Le service vétérinaire du Marché aux Chevaux a visité 584 chevaux, 6 ânes, 21 mulets.

TAXE OFFICIEUSE DU PAIN

Pain de fleur ou de gruau, le kilo 0 fr. 39; pain blanc, le kilo 0 fr. 37 ; pain bis ou de ménage, le kilo 0 fr. 33.

ROUBAIX

FEDERATION ROUBAISIENNE POUR L'ACCROISSEMENT DE LA NATALITE ET LA DEFENSE DES FAMILLES NOMBREUSES

Une conférence sensationnelle. — « Le Fils Unique », par M. Rostignol

« L'Alliance Nationale pour l'accroissement de la population française », d'accord avec la Ligue Roubaisienne des pères et mères de familles nombreuses, vient de décider l'organisation d'une intéressante conférence qui aura lieu le mardi 2 juin et qui est appelée à faire sensation.

Nous reviendrons prochainement sur les détails de cette conférence qui sera agrémentée d'une partie artistique très intéressante. Mais il est nécessaire de faire ressortir, dès aujourd'hui, la valeur du conférencier que nous serons appelés à entendre, M. Rostignol, inspecteur d'Académie, est l'un des novateurs du mouvement actuel contre la dépopulation, mouvement qui prend une ampleur considérable, grâce aux efforts de tous les groupements qui, chacun dans leur sphère, luttent avec énergie contre ce fléau national. Sa propagande nécessaire, sa campagne acharnée, et qu'aucun obstacle n'a pu arrêter, ont contribué dans une large mesure à attirer l'attention de tous les bons Français, des Pouvoirs publics et des législateurs, sur le péril que fait courir à la race française la diminution constante de sa natalité. C'est non seulement un conférencier d'une très grande valeur que l'Alliance Nationale pour l'accroissement de la population française et la Ligue des pères et mères de familles nombreuses appellent à prendre la parole à Roubaix. C'est surtout un apôtre, un propagandiste courageux que ne rebute aucun obstacle, aucune difficulté.

Nous nous proposons, ainsi que nous l'avons déjà fait, de donner un compte-rendu sur cette conférence, dès que nous en connaîtrons le programme.

Le programme est envoyé sur simple demande adressée au Secrétariat 1, place de la Gare, Roubaix.

TOURCOING

Belle réunion républicaine

Une belle réunion républicaine présidée par M. Arthur Verbecke, ancien conseiller municipal, a eu lieu mercredi, à huit heures du soir, dans le quartier du Brun-Pain, dans la salle du Cinéma, rue des Chappes. M. Dusurin assistait à cette réunion à laquelle se trouvaient 300 républicains. M. Aprist, avocat à Lille, a rappelé à tous les démocrates présents le devoir qu'ils avaient à accomplir en voisant pour M. Dusurin.

M. Ducurin a été acclamé.

LE GENERAL FRANCHET D'ESPEREY A TOURCOING

Le Comité d'organisation de l'exposition du 24 mai prochain (sociétés S. A. G.) se réunira ce soir vendredi à 8 heures et demie, au café Delvoye, place de la République.

Le présent avis tiendra lieu de convocation.

LES EXPLOITS « DU BRISEUR DE CHAINES »

Xavier Stoffel, l'affûtée briseur de chaînes, que tout le monde connaît à Roubaix, où il habite rue de l'Hospice, 41, se trouvait à Tourcoing dans la nuit du mercredi au jeudi. Il avait eu peu de temps avant le départ du dernier car de la Société Roubaix-Tourcoing, profitant de l'absence du chef de station, il pénétra dans le bureau de la Grand'Place, renversa le distributeur automatique de bonbons et le jeta dans le bureau du contrôleur.

Se plaçant devant la porte du bureau, Stoffel empêchait les derniers voyageurs pour Roubaix de rentrer. Avertis, les agents de police Boussemart, Boisset, Lonneu et Delile, mirent à la raison le briseur de chaînes qui fut conduit au poste central.

M. Perny, commissaire au 1er arrondissement, a ouvert une enquête.

LA DANSE DES VELOS

M. Cateau, boucher, rue de Paris, 112, croyait son vélo en sécurité dans un boulevard. Il se trompait. Profitant de son absence, un individu lui dérobe hier à deux heures du soir, sa machine.

Le vélo est d'une valeur de 120 francs. M. Cateau a déposé une plainte.

LA SERIE CONTINUE

Les voisins de M. Bataille Xavier, 51 ans, célibataire, rue du Général-Sonham, le voyant peu sortir de son domicile, selon son habitude, dans la journée, se décidèrent le soir à pénétrer chez lui. Ils le trouvèrent pendu dans son grenier.

M. Bataille était souffrant depuis longtemps.

GRAVE ACCIDENT A LA GARE DES MARCHANDISES

Plusieurs hommes d'équipe, parmi lesquels M. Alfred Martin, 30 ans, rue du Chêne-Houplin, 93, étaient occupés à la formation d'un train à la gare des marchandises, au Sapin-Vert, hier, vers une heure du soir. M. Alfred Martin, devant l'opérateur, monta à cheval sur un [illegible] et faisait un geste de décharge en [illegible].

M. le docteur Vivaldi, qui a tiré une balle au lapin, l'a fait adhérer à l'hôpital.

VACCINATION ET REVACCINATION

M. le Maire de Tourcoing a l'honneur de prévenir que les médecins vacciniteurs qui étaient en service à la Mairie de Tourcoing, le dimanche de 8 h. à 5 heures du soir, pour procéder aux vaccinations gratuites les jours ci-après :

Lundi 25 mai, M. le docteur Lagache, pour les quartiers compris entre les rues Fin-de-la-Guerre, des Orinis, de Roubaix, de la Lainière, etc...

Mardi 26 mai (M. Dursonti), de la Gare, du Tilleul, des Cinq-Voies, de la Tossée, etc.

Mardi 26 mai (M. Lebas), de la Blanche-Porte, de l'Epinette, du Relet, des Francs, etc...

Mercredi 27 mai (M. le docteur Jullien), des Phalempins, de Notre-Dame de Lourdes, du Pont-Rompu, etc...

Mercredi 27 mai (M. Hurtel), de la Croix-Rouge, de la Marlière, de la Potente, etc...

Jeudi 28 mai (M. Decherf), de Gand, de la Malaisse, du Pont-de-Neuville, de la Bourgogne, etc...

Jeudi 28 mai (M. Ducrocq), du Cinquet, du Brun-Pain, du Beau-Séjour, etc...

Vendredi 29 mai (M. Beulque), du Tossuet, de l'Epine, du Virolois, etc...

Samedi 30 mai (M. Cazin-Lerl), Nationale, du Calvaire, Saint-Blaise, de la Cloche.

Pour les personnes habitant le quartier du Blanc-Seau, M. le docteur Guidez procédera à la vaccination au poste de police le mardi 26 mai, à 10 heures du matin.

Huit jours après leur vaccination les personnes vaccinées devront se présenter aux mêmes heures.

Quinze jours après, c'est-à-dire les 8, 9, 10, 11, 12 et 13 juin, il sera tenu par les mêmes docteurs une séance supplémentaire.

UNE LETTRE

En réponse à un article qui a paru à cette place, M. Salvetti, candidat au scrutin de ballottage, nous écrit pour nous dire quelques dons de sa campagne électorale. Il nous prie, en outre, de publier la déclaration M. Drons.

M. Salvetti déclare que « s'il lui est arrivé de critiquer les actes de la vie publique de M. Drons, il ne l'a fait qu'avec le respect qui était dû à sa personne ».

AUTOUR DE LILLE

CASSINO

Malbrouck. — Cent ans! plaisir que nous avons [illegible] à nos musiciens de Cassino qui nous donnent [illegible] avec bonheur et gaîté une matinée [illegible] de deux musiques du Nord et du Pas-de-Calais qui lui sera décernée au Festival [illegible] qui aura lieu à Saint-Amand-les-Eaux les 14 et 15 juin, sous la présidence de M. le ministre de la Guerre et de M. Alfred Mathieu, président de la Fédération.

SANTES

Charité divine. — Un cambrioleur vient de partager entre les enfants pauvres qui doivent faire leur première communion pendant le prochain, le produit du différents vols qu'il a faites à cette intention depuis plusieurs semaines.

Une petite orpheline, pupille de l'assistance publique, qui n'a plus de parents à aucun degré, en qui les larmes complètement [illegible] qui les cours les plus durs [illegible] compassion, n'a pas été oubliée dans le partage parce qu'elle fréquente [illegible] l'école laïque ! Sans commentaires.